



ASSOCIATION CARRÉ COURT CHARTRE DU BON FONCTIONNEMENT ET DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

FONDEMENTS

1. L'objet de l'association est de sensibiliser et initier aux arts et aux pratiques artistiques, particulièrement l'art de la mosaïque.
2. L'association met en place cette activité de loisir en favorisant les projets individuels et collectifs dans un esprit de convivialité et de coopération, dans le respect des différences de culture et de moyens de chacun.
3. L'association pratique la démarche participative : partage des connaissances, empathie et entre aide entre ses membres.
4. L'association est à l'écoute des propositions et initiatives de ses membres-; elle permet le débat pour les étudier ; les décisions sont prises en commun et au consentement mutuel, chacun.e ayant accès aux informations complètes permettant cette prise de décision.
5. La convivialité passe entre autres par le respect des termes de cette Charte, pour la tranquillité du groupe et du bien vivre ensemble.

FONCTIONNEMENT ECONOMIQUE

6. La participation à l'atelier est conditionnée par le règlement de la cotisation annuelle Chaque personne adhérente doit être à jour de cette cotisation.
7. L'association s'occupe d'acheter les tesselles, en quantité et en choix, qui sont revendues à prix coûtant à chacun.e, au poids selon leurs besoins.

ESPACE, TEMPS, OUTILS PARTAGES

La ville de Nantes met à la disposition de l'association Carré Court une salle pour lui permettre d'initier ses adhérent.e.s aux pratiques artistiques. Carré court y organise notamment des ateliers de création de mosaïques, et pour cela a acquis le matériel nécessaire à leur réalisation (pinces, colle, pinceaux, etc.) ; matériel que l'association met à la disposition des participant.e.s. sur place.

8. Cette salle est mise à disposition de 14h00 à 20h00.
9. Dans un esprit coopératif et bienveillant, il est demandé à chaque membre de contribuer à l'installation de ce qui est nécessaire pour le bon déroulement de l'atelier, et de faire de même pour le rangement et le nettoyage de la salle avant de la quitter

Ensemble, et concrètement, il s'agit :

- de sortir le matériel du placard où il est rangé, de l'installer sur les tables pour le déroulé de l'atelier, et de l'y remettre avant de partir, en prenant soin de nettoyer au préalable les outils tels que les pinceaux ou les petites pinces, et de bien fermer les pots et bouteilles de colle avant de les ranger ;
 - de nettoyer les tables, laver et ranger la vaisselle ayant servi lors de la pause thé, de balayer la salle et de ranger les chaises.
10. En cour d'atelier, un moment de convivialité est organisé en partageant une boisson et des douceurs sucrées. L'occasion à ce moment-là également de regarder les réalisations des uns et des autres.

REVISION DE LA CHARTE

11. La Charte pourra être révisée à la demande d'un.e ou plusieurs membres du groupe, le point étant mis à l'ordre-du-jour de l'assemblée générale ordinaire de l'association.